



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **mairie**, le **10 juillet 2026**, à **20H30**.

Affiché le 01/07/2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Demande de subvention départementale au titre de la rénovation énergétique des bâtiments sans loyer pour l'installation d'un système de chauffage et climatisation de deux salles de classe et du bureau de direction scolaire
- 02 - Participation de la commune au séjournà Bugeat (GS-CP-CE1)
- 03 - Délibération modificative - virements de crédits
- 04 - Questions diverses

Le Maire, M. Didier DUBUIS

